

Les différentes étapes de votre demande d'aide financière

Étape préalable :

Mon installation d'assainissement non collectif a été diagnostiquée « non-conforme » ou « non acceptable ».
Je fais réaliser une étude de sol et de définition de filières par un bureau d'études.

Étape n°1 :

Je formule au SPANC ma demande d'aide financière pour les travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif

- Je remplis le formulaire ci-joint.
- J'accompagne ce formulaire des pièces demandées.

Étape n°2 :

Le SPANC étudie ma demande. Si je réponds à l'ensemble des critères d'attribution, la Communauté d'agglomération établit la convention d'attribution de l'aide financière.

- Les critères d'attribution sont détaillés sur ce site.

Étape n°3 :

Le SPANC me fait parvenir la convention en 2 exemplaires pour signature

- Je renvoie les 2 exemplaires signés.

Étape n°4 :

Mon dossier complet passe à la Communauté d'agglomération pour acceptation. Le Président signe les 2 exemplaires de la convention.

- Le SPANC m'envoie un exemplaire de la convention signée.

Étape n°5 :

Je procède à la réalisation des travaux.

- Je contacte le SPANC pour effectuer un contrôle de bonne exécution.
- Le SPANC établit le rapport et m'adresse le « Contrôle de bonne exécution ».

Étape n°6 :

Je transmets au SPANC la demande de versement de l'aide, formulaire n°2, accompagnée de la copie des factures acquittées attestant le paiement des travaux auprès des professionnels.

Étape n°7 :

L'aide financière est ensuite versée sur mon compte bancaire.

En Pratique

- Aide financière du SPANC
- Les différentes étapes
- Les critères d'attribution

SPANC de Clisson Sèvre et Maine Agglo

📍 15, rue des Malifestes
44 190 Clisson

☎ 02 40 54 54 72

📞 Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Accueil du public :

Sur rendez-vous

[Envoyer un message](#)

CLISSON, SÈVRE & MAINE  15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne



www.clissonsevremaine.fr